Journal de Gambetta Locatif

ENTRE-NOUS

N°1 - Oct 2016

GROUPE GAMBETTA

ÉDITO

Voici le premier journal de Gambetta Locatif qui paraîtra tous les six mois. Vous pourrez également le retrouver sur notre site internet :

www.gambettalocatif.fr.

Nous l'avons voulu résolument tourné vers l'ensemble de nos locataires, que vous soyez en Ile-de-France ou dans les Pays de la Loire.

Il vous permettra de mieux connaître notre activité multirégionale au travers d'actualités, d'annonces, de reportages, de conseils pratiques et d 'informations utiles.
Ce lien facilitera le dialogue entre nous et renforcera notre proximité. Nous nous attacherons à vous faire découvrir notre patrimoine mais aussi la diversité de nos missions pour améliorer votre quotidien en axant nos articles sur vos préoccupations quotidiennes et le mieux vivre ensemble.

ACTUALITÉS

33 ans de fidélité !

GAMBETTA a récompensé la fidélité de sa plus ancienne locataire : **33 ans de présence dans le même logement.**

De gauche à droite : Mme BATAILLER, Mme LEBRUN, Mr EMEREAU

Madame LEBRUN, locataire de Saint Laurent de la Plaine depuis 1983, nous a fait part de ses impressions très positives sur ses relations avec Gambetta et ses différents prestataires, ainsi que des très bons rapports qu'elle entretient avec le voisinage.

Toute notre équipe remercie Madame LEBRUN pour la confiance qu'elle nous accorde depuis toutes ces années. Pour récompenser sa fidélité, Gambetta lui a offert un chèque cadeau de 400 € et 33 roses !

CHIFFRES CLÉS

4 445 logements

Plus de 90 communes

8 213 personnes logées

En Île de France
- 6 départements
- 10 communes

Dans les Pays de la Loire
- 3 départements
- 87 communes

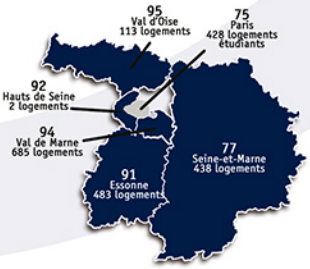

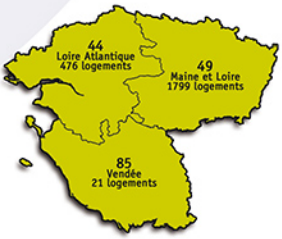

FOCUS

Jardin collectif à Lieusaint

Ce projet a pris naissance en 2014 suite à une invitation de Gambetta Locatif et de la Mairie de Lieusaint afin de réduire les charges et améliorer le quotidien des locataires.

En avril 2015, quatre locataires ont eu l'idée de créer un jardin potager dans lequel ils cultivent légumes et aromates.

La production est naturelle et la cueillette se fait directement au pied de l'immeuble. Chaque locataire se sert en fonction de ses besoins.

« La clé de cette réussite c'est d'abord un investissement physique et financier mais surtout une très bonne harmonie entre voisins».

Ce jardin a permis de renforcer une convivialité déjà existante au sein de la résidence.

«Nous avons l'avantage d'avoir un ancien jardinier parmi nous qui nous transmet tout son savoir ! » et « c'est très pédagogique pour les enfants ».

Nos locataires sont très fiers de ce qu'ils ont réussi ensemble. C'est devenu un vrai repère pour les Lieusaintais qui suscite la curiosité des passants.

Les aromates

Les fraisiers

Le Jardin Collectif
115 Mail des Pépinières
77127 LIEUSANT

Propos recueillis auprès de Marjorie PONZIO et Albert GUSTAVE (photo ci-dessus)

ACQUISITION

Le 1er avril 2016, Gambetta Locatif a acquis 141 nouveaux logements en Ile-de-France auprès de la société d'HLM DOMNIS

30 logements à Janville sur Juine (Essonne)

47 logements à Moissy Cramayel (Seine et Marne)

64 logements à Lieusaint (Seine et Marne)

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux locataires !

ENQUÊTE RESSOURCES (SLS)

Comme chaque année, nous allons procéder à l'enquête de vos ressources conformément à la législation HLM.
Vous devrez nous envoyer avant le 1er décembre 2016 la copie intégrale de l'avis d'imposition ou de non-imposition reçu en 2016 concernant vos ressources 2015, et laissant apparaître notamment les noms, adresse fiscale et détail des revenus et abattements, de toutes les personnes constituant votre foyer au 1er janvier 2017.

N'oubliez surtout pas d'y répondre car vous vous exposeriez à des pénalités !

SITE INTERNET

Depuis le 1er Septembre 2015 notre nouveau site internet est en ligne.
Vous y retrouvez nos offres de location et de vente, mais aussi des conseils pratiques et de l'information.

Vous disposez d'un espace qui vous est entièrement dédié. Il vous permet, si vous le souhaitez, de payer votre loyer en ligne grâce au paiement sécurisé par carte bancaire. Vous pouvez aussi y retrouver vos contacts et des informations personnelles.

Venez nous rejoindre en vous connectant sur :

www.gambettalocatif.fr

Ce site internet est compatible avec les smartphones et les tablettes.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Pour mieux vous satisfaire, nous réalisons tous les trois ans une enquête anonyme auprès de locataires tirés au sort et selon un échantillon représentatif.

Cette enquête téléphonique a été confiée au cabinet extérieur "Règle de trois" pour garantir la neutralité des enquêteurs et la crédibilité des résultats.

Elle s'est déroulée du 10 juin au 15 juillet 2016 sur la base d'un questionnaire de 30 questions relatives à la propreté, aux parties communes, au logement et à l'accueil.

Notre objectif est d'identifier les améliorations à apporter en terme de services avec la volonté de toujours mieux répondre à vos besoins et vos attentes.

Les résultats de l'enquête vous seront communiqués dans le prochain numéro.

MISE EN SERVICE

Saint Léger sous Cholet

Le 29 février dernier, le Groupe Gambetta a livré 9 pavillons BBC (Bâtiment Basse Consommation) sur la commune de Saint-Léger-Sous-Cholet. Le programme se compose de maisons de plain-pied du type 3 au type 4 avec jardin et garage. Elles sont toutes équipées d'un poêle à granulés permettant aux locataires de réduire la facture énergétique.

L'équipe Gambetta a organisé ce même jour un goûter acidulé en guise de pot de bienvenue. De cette façon, les futurs voisins ont fait connaissance entre eux. Entre deux déballages de cartons certains venaient se donner du courage pour la suite du déménagement en piochant quelques sucreries !

Bienvenue!

QUIZZ

Troubles du voisinage

Peut-on faire du bruit jusqu'à 22H ? FAUX

Le bruit, qu'il soit de jour ou de nuit, peut représenter un trouble si celui-ci est excessif et récurrent.

C'est à Gambetta Locatif d'intervenir pour dire au voisin de baisser le son de sa radio, télé ... ? FAUX

C'est à vous d'engager le dialogue avec votre voisin pour trouver une solution en bonne intelligence, celui-ci n'a peut-être pas conscience du bruit dont il peut être la source. Si le trouble persiste malgré vos démarches, vous pouvez alors demander l'intervention de Gambetta Locatif.

C'est au locataire de déposer plainte pour troubles ? VRAI

Le locataire étant la victime directe du trouble il est donc le seul habilité à porter plainte.

Le locataire s'expose-t-il à la résiliation de son bail pour troubles de voisinage ? VRAI

Gambetta locatif peut obtenir la résiliation du bail auprès du juge pour des troubles de voisinage.

FAQ

Mon avis d'échéance : A quelle période fait-il référence ?

Votre loyer est payable à terme "échu". Par conséquent, l'avis d'échéance que vous recevez concerne le loyer du mois qui vient de s'achever. (Exemple : le loyer de février est à régler début mars).

L'assurance habitation est-elle obligatoire ?

Oui, pendant toute la durée de la location.
Vous devez la transmettre à Gambetta Locatif chaque année. L'absence d'assurance est un motif de résiliation de votre bail.

L'entretien de la chaudière est-il obligatoire ?

Oui, il doit être impérativement réalisé chaque année. L'absence de cet entretien est un motif de résiliation de votre bail.

PARKING / BOX À LOUER

Contactez nous :
en Ile-de-France
01.55.42.78.07
en Pays de la Loire
02.41.71.77.90

À LOUER

Contactez nous au 01.55.42.78.05

SAINT MICHEL SUR ORGE

Appartement avec balcon
Type : 1
Surface : 36m²
Loyer : 358€
Charges : 160€

SAINT MICHEL SUR ORGE

Appartement
Type : 4
Surface : 80m²
Loyer : 677€
Charges : 253€

À VENDRE

MONTREUIL BELLAY

Maison avec garage et jardin
Type : 4
Surface : 81m²
Prix : 78800€

Contactez nous au 06.71.49.58.28

© Groupe Gambetta Sept 2016 / Mise en page Deveau Graphisme Illustration